


# Pierre Liscia: «La Mairie est responsable de l'abandon des églises parisiennes!»

- Par [Paul Sugy](#)
- Mis à jour le 30/04/2019 à 16:37
- Publié le 30/04/2019 à 12:36

-  FIGAROVOX/ENTRETIEN - Dans une vidéo visionnée plus de 100 000 fois sur Twitter, l' élu du 18e arrondissement de Paris pointe la responsabilité de la Ville de Paris, qui n'investit pas assez pour l'entretien des églises de la capitale.

---

*Pierre Liscia est élu (non-inscrit) du 18e arrondissement de Paris.*

---

**FIGAROVOX.- Dans une vidéo que vous avez postée sur les réseaux sociaux, vous dénoncez l'état de délabrement d'un certain nombre d'églises parisiennes. Notre-Dame n'est pas la seule église en danger à Paris?**

**Pierre LISCIA.-** La tragédie de l'incendie de Notre-Dame a non seulement permis de prendre conscience de la vulnérabilité de ce que l'on croyait inébranlable, mais elle a surtout permis de rappeler que partout en France, des milliers de petites Notre-Dame sont en péril. Maxime Cumunel, le secrétaire général de l'Observatoire du patrimoine religieux avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir, estime que sur les 5 000 édifices «en souffrance», 500 sont clairement menacés. À Paris, l'état des églises est alarmant! Certaines fresques murales inestimables sont en passe de disparaître purement et simplement si elles ne sont pas rapidement restaurées, les installations électriques sont dans un tel état de vétusté que les risques d'incendies liés à des courts-circuits ne sont pas à exclure, l'étanchéité des toitures est défectueuse, dans certains cas, des blocs de pierres ou des sculptures menacent carrément de s'effondrer... Et cela depuis plusieurs années, dans l'indifférence générale de ceux qui ont pourtant la responsabilité de leur entretien et de leur préservation. Des monuments emblématiques sont concernés, comme l'église de la Madeleine, Saint-Sèverin, Saint-Eustache, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Merri ou Saint-Philippe du Roule, mais également d'autres édifices «de quartier» moins connus comme l'église Saint-Bernard à la Goutte d'Or ou Notre-Dame de Clignancourt. Au-delà d'être des édifices religieux, ces édifices sont pour la plupart inscrits et classés au titre des monuments historiques. C'est notre patrimoine qui tombe en ruine dans l'indifférence générale. C'est inacceptable!

**Selon vous, c'est la responsabilité de la Mairie de Paris qui est en cause. Pourquoi?**

Des milliers de petites Notre-Dame sont en péril.

La Mairie de Paris est très clairement et très directement responsable de l'abandon de son patrimoine historique pour une raison très simple: tous les édifices culturels construits avant la

loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État appartiennent aux communes, à l'exception des cathédrales qui sont la propriété de l'État. Par conséquent, la Ville de Paris est seule et unique propriétaire de ses 96 édifices culturels - dont 85 églises et 40 000 oeuvres d'art! -, et à ce titre, elle est la seule responsable de leur préservation. Ce n'est pas moi qui en ai décidé ainsi, c'est la loi. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu, avec Didier Rykner qui dirige la rédaction de *La Tribune de l'Art*, à lancer à travers cette vidéo virale un SOS pour les églises parisiennes en détresse.

### **La Ville a pourtant lancé un plan d'action de 80 millions d'euros sur cinq ans!**

C'est moins un «plan d'action» qu'un «plan rustine» qui permet à peine à la Ville de faire face à l'urgence. D'ailleurs, comme la Ville le rappelle sur son site et ses documents officiels, ce plan court sur l'ensemble de la mandature, de 2014 à 2020, soit six ans et non cinq. Cela signifie que la Mairie consacre 13,3 millions d'euros chaque année à la préservation de son patrimoine culturel. En euros constants, c'est inférieur au budget qu'y consacrait Bertrand Delanoë pendant son premier mandat. C'est insuffisant puisque c'est précisément cette incurie qui nous a conduits à la situation calamiteuse que nous connaissons aujourd'hui. Il n'y a donc pas de quoi fanfaronner! Selon les estimations de l'Observatoire du patrimoine religieux, un demi-milliard d'euros est nécessaire pour sauver le patrimoine de Paris. On est donc très loin des 80 millions d'euros annoncés par la Ville. Comme le patrimoine se dégrade plus vite qu'il n'est restauré, il y a urgence.

» **LIRE AUSSI - [Didier Rykner: «Ce désastre aurait pu être évité»](#)**

### **Que réclamez-vous à la Maire de Paris?**

Il est temps qu'Anne Hidalgo cesse de fuir ses responsabilités !

Quand j'apprends qu'Anne Hidalgo décide unilatéralement de débloquer 50 millions d'euros pour Notre-Dame qui croule déjà largement sous les dons - plus d'un milliard d'euros! - alors qu'elle relève de la compétence exclusive de l'État, je m'interroge. S'il est normal que la Ville de Paris participe à l'effort national de reconstruction de la cathédrale, elle aurait pu y consacrer une somme plus raisonnable, à hauteur de la participation de la Région Ile-de-France de 10 millions d'euros par exemple. 50 millions d'euros, c'est plus de 60 % du plan «églises» de la Ville sur l'ensemble de sa mandature. Quand on connaît l'état dramatique des églises de Paris, c'est consternant! Je demande à Anne Hidalgo de réaffecter une partie de cette enveloppe à la restauration du patrimoine dont elle est propriétaire. Le cas échéant, j'en appelle au Ministre de la Culture pour qu'il impose à la Ville de Paris l'exécution des travaux de rénovation qui lui incombent, conformément à l'article L621-12 du Code du patrimoine qui dispose que «l'autorité administrative peut mettre en demeure le propriétaire de faire procéder à des travaux lorsque la conservation d'un immeuble classé au titre des monuments historiques est gravement compromise par l'inexécution de travaux de réparation ou d'entretien». Enfin, je demande à la Maire de Paris de faire la transparence quant à l'exécution réelle du plan annoncé au début de son mandat, avec un état des lieux précis des travaux réalisés et de ceux qu'ils restent à faire. Il est temps qu'Anne Hidalgo cesse de fuir ses responsabilités!